

- 2.** Au sein du nouveau **département déploiement formation**, seront rattachées :
- la filière formation des Centres Financiers (56 postes de formateurs et 3 postes de responsables formation),
 - l'activité de formation bancaire jusqu'à présent assurée par l'Enseigne (4 postes de formateurs),
 - l'activité du CFAB des experts (Centre de Formation des Activités Bancaires) (6 postes de formateurs, 1 poste de responsable équipe de formation et 1 poste d'agent administratif), exceptée la formation des CSP (Conseillers Spécialisés en Patrimoine) qui reste dans le périmètre de l'Enseigne.

Ce nouveau département « déploiement formation » est sous la responsabilité du directeur formation de la DRH de La Banque Postale. Il s'organisera en 3 pôles (cf organigramme page 3) :

- 4 pôles territoriaux : chacun dirigé par un responsable territorial, un responsable professionnalisation organisent et pilotent l'activité des formateurs (statut poste) de leur plaque,
- un pôle « animation » (statut Banque Postale),
- un pôle « logistique, ressources et gestion » (statut Banque Postale).

Même si depuis deux ans un groupe de travail préparait ce dossier, l'effet « éclair » de l'annonce de cette nouvelle organisation avec transfert des actuelles équipes dédiées à la formation bancaire prestant à l'Enseigne et en Centres Financiers en date du 1er novembre 2009 inquiète fortement.

En effet, le dossier présenté était vide de précisions concernant le « comment », omettant le volet social puisque l'activité des personnels (à l'Enseigne essentiellement) bascule sous statut Banque Postale. Pour les autres c'est un changement de rattachement hiérarchique. Était omis également la formulation du contrat de service entre les entités et les pôles territoriaux de formation bancaire.

Sur ces éléments, et à notre demande :

- **une seconde CDSP sera réunie**, elle aura pour objet les modalités de transferts et le volet social concernant le métier SF.
- **la mise en place de cette nouvelle structure est reportée du 1er novembre à début 2010.**

Une réunion de tous les formateurs et les acteurs de la formation se tiendra le 23 novembre prochain. L'objectif est de communiquer sur la nouvelle direction et travailler avec les équipes sur la construction de cette formation bancaire.

Il a été précisé que cette nouvelle organisation n'aurait pas d'impact emplois sur la partie formation transférée et sur les équipes dédiées à la gestion de la formation dans les centres. FO a réclamé une visibilité sur le parcours de carrière de la filière. Nous demandons aussi l'accès des formateurs vers le groupe A. Un engagement a été donné sur l'ouverture d'une réflexion.

Des évolutions vers le niveau III.3 seront proposées dans le cadre de la nouvelle organisation.

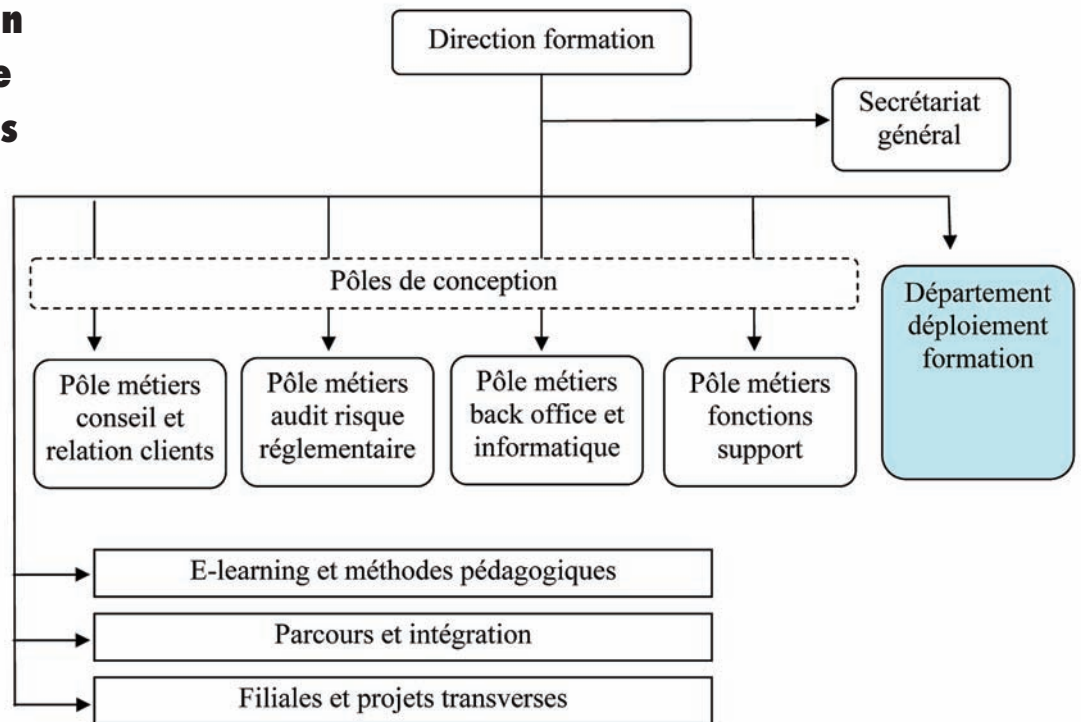
Au vue du manque d'informations sur le volet social, principalement pour l'Enseigne et La Banque Postale, FO s'est abstenu lors du CTP.

La bourse d'emplois sera prochainement lancée pour les postes à combler au sein de la direction et au niveau des responsables territoriaux.

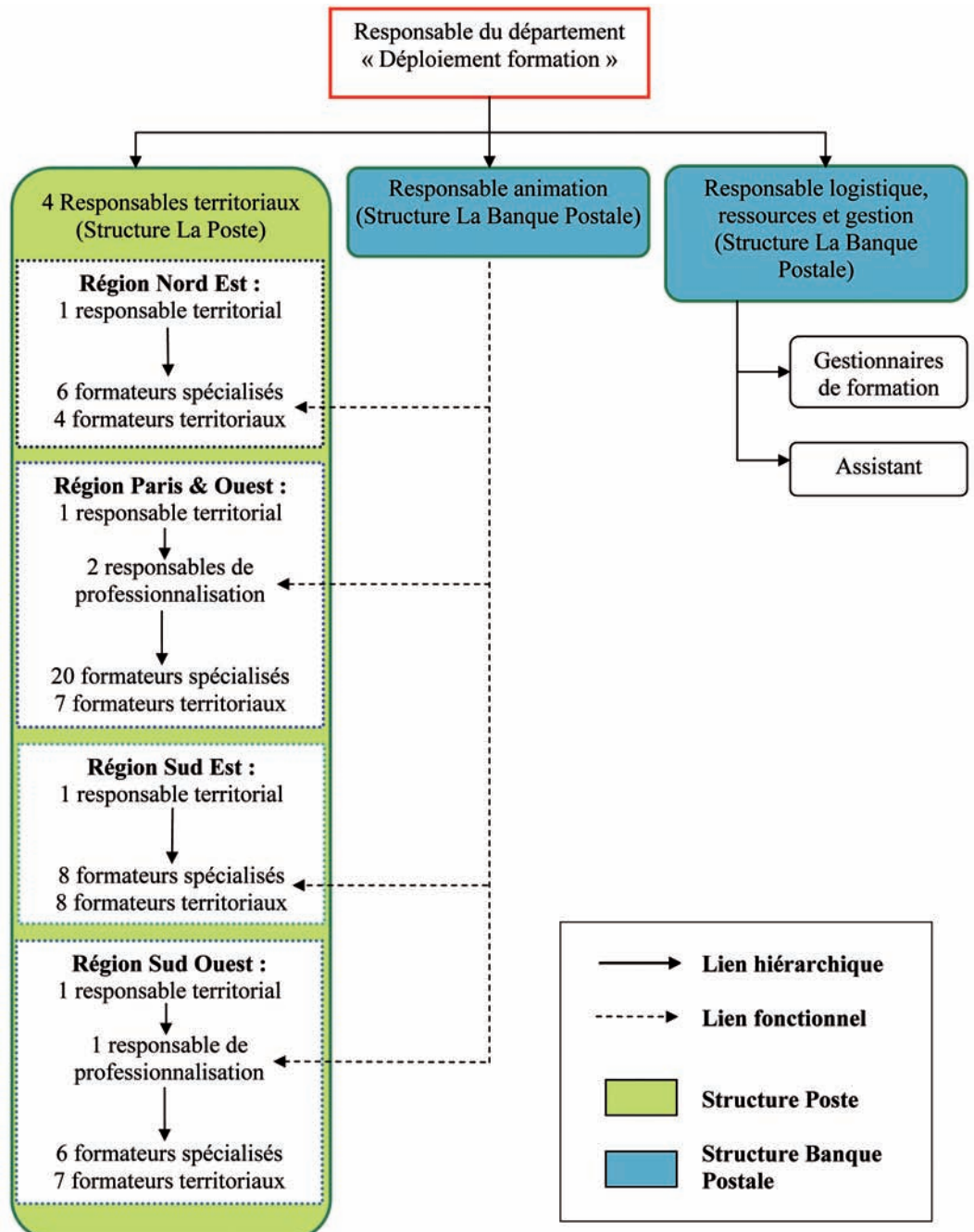
Pour des renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter via le pôle Bancaire de notre Fédération FO COM : pole.bancaire@fo-com.com.

**FO : vos revendications,
notre combat !**

La direction formation de La Banque Postale s'organise désormais comme suit :



Organisation du nouveau département « déploiement formation » :



Nous déplorons le délai trop court entre la présentation du projet en CDSP et la mise en place pour le 1^{er} novembre 2009. De plus, l'absence du volet social accompagnant cette mutualisation d'activité a le mérite de soulever inquiétudes des personnels concernés notamment les mobilités vers LBP.

Les plannings de formation sont déjà élaborés jusqu'à la fin de l'année, FO COM pense qu'il serait opportun de différer la mise en place en 2010. Les personnels s'inquiètent de ne pas avoir été associés au projet. Enfin, rien n'est retranscrit sur les contrats de service entre les entités et les pôles territoriaux.

Nous souhaitons une clarification concernant le fonctionnement des pôles territoriaux dont l'organisation est omise dans le présent dossier. Ils s'interrogent sur leur avenir :

- Perspective de carrière au sein de cette filière, possibilité de mobilité intra métier ;
- Rattachement hiérarchique ;
- Organisation et conditions de travail, le champ d'intervention au sein des plaques et inter plaques (frais de déplacement, régimes de travail, moyens dédiés, UGRH etc.).

Par ailleurs, nous souhaiterions une communication de données RH sur le personnel concerné :

- Effectif actuel et localisations avec le niveau fonctionnel en EUTC et en personnes physiques (avec rapport hommes et femmes et âge moyen du personnel).

Nous souhaiterions également avoir confirmation du cadre de fonctionnement des activités formation dédiées en centres financiers en ce qui concerne la gestion. A FO COM nous demandons qu'à travers cette nouvelle direction, les formatrices et formateurs bénéficient d'une véritable évolution de carrière, le III.2 doit être le niveau d'entrée, le III.3 doit être généralisé et qu'un niveau groupe A soit créé.

Pour conclure FO COM demande des bilatérales sur le volet social avant la mise en place du projet.

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À, LE

.....

TÉL. : SIGNATURE